

QUATRIEME ASSEMBLEE GENERALE
COPENHAGUE, DANEMARK - SEPTEMBRE 1954

RESOLUTIONS ADOPTÉES
PAR LA CINQUIEME RÉUNION TECHNIQUE DE L'U.I.P.N.
ET APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
(Copenhague. 25 août-3 septembre 1954.)

THÈME II. — Examen des effets des insecticides modernes sur les Mammifères, les Oiseaux et les Insectes.

La quatrième Assemblée Générale propose l'adoption des vœux suivants. s'ajoutant à ceux votes à Lake Success en 1949 :

Voeu n° 1. — Étant donné qu'il convient de remédier aux destructions d'animaux ou de plantes utiles ou indifferentes. provoquées par l'application de certains produits antiparasitaires, la Réunion Technique émet le vœu :

a) que soient utilisés. chaque fois qu'il est possible, le produit le plus spécifique et la méthode la plus appropriée pour éviter les effets secondaires sur les animaux et les végétaux;

b) que qualité et quantité des substances chimiques employées correspondent exactement aux recommandations des institutions scientifiques officielles;

c) que si des traitements generalisés sont nécessaires, qu'ils fassent au préalable l'objet d'un examen approfondi des conditions locales de la part d'un biologiste qualifié, et que les mesures souhaitables prévues soient strictement appliquées;

d) que s'il existe une méthode de lutte biologique, ou culturale ou d'assainissement. moins dangereuse que les traitements chimiques proposés pour détruire le parasite en cause, qu'elle soit préférée à toute autre.

Voeu n° 2. — Étant donné que les effets de la lutte chimique, telle qu'elle est actuellement pratiquée. sont parfois nocifs et que les connaissances qu'on possède sur les nombreux produits nouveaux mis en service font le plus souvent complètement défaut, la Réunion Technique émet le vœu :

a) que l'U.I.P.N. demande d'urgence aux fabricants et distributeurs de produits chimiques aussi bien qu'aux institutions d'État ou privées. de poursuivre les recherches nécessaires concernant les effets de ces produits sur les êtres utiles ou indifférents;

b) que chaque Gouvernement forme un Comité pour réunir et coordonner les informations concernant les effets des traitements chimiques sur la faune et la flore. Ces informations seront librement échangées et circuleront par le canal de l'U.I.P.N.;

c) que des efforts soient entrepris auprès des institutions officielles et auprès des industriels pour que les unes et les autres. par le moyen de brochures. d'affiches, de tracts, d'avertissements imprimés sur les emballages. attirent l'attention des utilisateurs sur les dangers que présente l'emploi inconsideré des produits antiparasitaires.

Enfin,

la Réunion Technique manifeste le désir que l'U.I.P.N. envisage la publication et la diffusion d'une brochure de vulgarisation, consacrée aux dangers que fait courir à la faune et à la flore l'abus des traitements chimiques.